

# Conseils citoyens

Politique de la ville de Paris

Les conseils citoyens rassemblent des **collectifs d'habitants** et des **acteurs** (associations, commerçants, professions libérales...) des **quartiers prioritaires de la politique de la ville**. Ce sont des lieux de **débat public** ouverts à la parole des habitants. Ils sont indépendants vis-à-vis de la Ville de Paris et de l'État.

**Vous avez envie de vous impliquer pour votre quartier ?**

**Vous avez des idées pour améliorer la vie de votre quartier ?**

**Vous souhaitez rejoindre d'autres habitants engagés ?**

**Inscrivez vous avant le 31 juillet 2025 !**



## Qu'est-ce qu'un conseil citoyen ?

Les membres du **conseil citoyen** s'engagent sur la base du **volontariat** à œuvrer **en faveur de leur quartier**, dans le **respect des convictions** de chacun.

À Paris, il existe un conseil citoyen dans les 10, 11, 13, 14, 17, 18, 19 et 20ème arrondissements de Paris. Un nouveau conseil citoyen sera créé dans le 15ème arrondissement de Paris qui compte depuis le 1er janvier 2024 deux nouveaux quartiers prioritaires.

## Des questions?

Contactez l'association Optima :

 06 07 22 63 28

 [coordinationaacc@optima.tm.fr](mailto:coordinationaacc@optima.tm.fr)

Inscrivez vous dès maintenant en scannant ce QR code ou rendez vous sur <https://www.conseilscitoyensparis.fr/sinscrire-au-conseil-citoyen>